

Caen

Ouistreham. Les menus sans porc bientôt rétablis dans les cantines ?

OUEST-FRANCE.FR | vendredi 30 novembre 2018

207 mots | -



Les deux représentantes de la FCPE espèrent que les menus de substitution seront rétablis. - Crédit: Ouest-France

Ce vendredi 30 novembre 2018, au tribunal administratif, le rapporteur public a présenté ses conclusions sur l'affaire opposant la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) du Calvados à la commune de Ouistreham. Jugement le 14 décembre.

Ce vendredi 30 novembre 2018, au tribunal administratif, le rapporteur public a présenté ses conclusions sur l'affaire opposant la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) du Calvados à la commune de Ouistreham.

La FCPE demande au maire de servir à nouveau des menus de substitution, sans porc (et non halal), dans les cantines scolaires de la commune pour les enfants de confessions juive et musulmane.

Depuis janvier 2018, la commune de Ouistreham n'a, en effet, plus souhaité proposer des menus de substitution.

Le rapporteur public (dont les recommandations sont généralement suivies) a demandé, lui, que ses menus soient rétablis, entre autres, au motif que l'intérêt supérieur de l'enfant doit primer. De plus, selon lui, l'adjointe au maire de Ouistreham, chargée de la scolarité n'avait pas compétence à prendre seule cette décision. « Celle-ci aurait dû être votée lors d'un conseil municipal. »

Le jugement sera rendu le 14 décembre 2018.